



## SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 11 février 2021

### **L'économie et la société souffrent de l'isolement de l'ESS : il faut la décloisonner**

#### **L'économie sociale et solidaire est une réponse à la crise conjoncturelle et structurelle que traverse notre pays**

Pour l'opinion publique, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un concept en décalage au regard des mesures engagées en faveur de l'attractivité et de la compétitivité. Face à des grandes réformes pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la fiscalité, les tenants d'une économie largement fondée sur le bénévolat, le lien social et la lucrativité limitée ont pu se sentir mis de côté, voire oubliés.

Pourtant, des avancées significatives ont été obtenues pour le secteur (lutte contre le gaspillage et l'obsolescence programmée dans les lois Egalim puis Antigaspi, fléchage de l'épargne dans la loi PACTE) mais plus largement la responsabilisation de toutes les entreprises (raison d'être, sociétés à mission, fondations de pérennité dans la loi PACTE ; éco-responsabilité des aides d'Etat dans les PLFR).

L'ESS était en première ligne face à la crise. A la fois parce que ses services, en particulier dans le médico-social, directement en prise avec les populations que la crise met à l'épreuve, font face à un afflux des besoins mais aussi parce que ses structures, moins bien dotées en trésorerie et en accès aux financements, ont plus de difficultés que le reste de l'économie à résister à la chute d'activité.

L'ESS est implantée dans tous les territoires et a accès à toutes les populations, en particulier les cibles que l'Etat a du mal à traiter ; il est donc essentiel que ses acteurs puissent continuer à compléter l'action de l'Etat pour corriger les inégalités sociales et territoriales. Dans la bataille pour l'emploi qui s'engage, les acteurs de l'ESS disposent de sérieux atouts, à valoriser dès le plan de relance.

#### **L'ESS a changé d'échelle dans le Gouvernement, elle doit changer d'échelle pour tous les Français**

Il faut donner à l'ESS la visibilité qu'elle mérite. Pour cela, il faut des actions concrètes plus que des incantations. Avec un objectif clairement résumé par l'intitulé de ce nouveau secrétariat d'Etat : l'économie sociale et solidaire doit polliniser l'économie responsable.

---

## Créer des passerelles entre les actions: il faut que l'économie sociale et solidaire et le reste de l'économie se nourrissent mutuellement.

- **Une passerelle dans les financements : l'impact**
  - o **Lancer les contrats à impact** qui permettent de renouveler en profondeur l'approche de nos politiques sociales, en faisant confiance à des porteurs de projet pour mettre en œuvre à grande échelle les solutions qui ont fait leurs preuves sur le terrain et en allant chercher de nouveaux financements auprès d'investisseurs privés.
  - o **Définir la finance à impact** qui doit être l'intermédiaire entre une finance solidaire fondée sur les causes (un investissement désintéressé) et une finance durable fondée sur les conséquences (un investissement vert ou social). Cette clarification doit servir une meilleure orientation des fonds financiers vers les acteurs de l'ESS, et permettra de définir des instruments financiers dédiés à l'ESS.
- **Une passerelle dans les valeurs : l'ESG**
  - o **Déterminer les indicateurs de la performance extra-financière** est un travail que mènent les acteurs de l'économie sociale et solidaire depuis plusieurs années. Toutes ces initiatives, ESS ou non, doivent être testées, confrontées et rassemblées au sein d'un référentiel commun, capable de nourrir une doctrine française en la matière.
  - o **Valoriser ces indicateurs** : il n'y aura pas de performance extra-financière s'il ne lui est pas associé un intérêt financier pour les entreprises. Cela passe *a minima* par l'exigence de transparence de ces indicateurs, cela pourrait aussi passer par un renforcement des critères de durabilité dans l'achat public.

## Créer des passerelles entre et vers les acteurs de l'ESS : pour que tout le monde puisse agir, tout le monde doit pouvoir connaître facilement les moyens qu'il a pour agir.

- **Une passerelle dans l'information : la logique du guichet unique**
  - o **Encourager la dématérialisation** de certaines procédures dont la déconcentration a surtout engendré des inégalités territoriales de traitement, par exemple dans le cas des agréments ESUS et de la révision coopérative.
  - o **Mettre l'information au plus près du terrain** en s'appuyant sur le dispositif local d'accompagnement (DLA) que chaque porteur de projet doit identifier comme son premier interlocuteur. Il faut aussi encourager la constitution des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) afin de structurer des écosystèmes locaux.
- **Une passerelle dans la formation : susciter des vocations**
  - o **Par l'expérience** : l'engagement associatif a pris des formes nouvelles grâce ou à cause des nouvelles technologies (don par arrondi en caisse, plateformes de bénévolat, etc.). Il faut encourager ces initiatives mais promouvoir aussi une professionnalisation des structures en s'appuyant sur le mécénat de compétences.
  - o **Par l'enseignement** : les jeunes comme les actifs en reconversion doivent pouvoir accéder facilement à des formations qui leur permettent de créer leur structure ESS.

**Créer des passerelles entre les ministères: l'ESS est un sujet profondément interministériel, mon secrétariat d'Etat le sera aussi.**

- **Une passerelle depuis mon ministère : le réflexe ESS**
  - **Créer le réflexe ESS dans les ministères.** Les associations et les coopératives sont trop souvent victimes de leurs particularités et ont parfois des difficultés à bénéficier des dispositifs pourtant conçus par l'Etat pour tous les acteurs économiques. Il faut un département ESS renforcé au Trésor et un référent ESS dans chaque administration. Le levier de la commande publique devra être mobilisé.
  - **Créer le réflexe ESS dans les territoires.** Dans chaque région, le ministère dispose d'un correspondant régional de l'ESS dont ce n'est malheureusement pas toujours l'unique fonction. Il est d'ailleurs adossé à des services déconcentrés différents (préfecture de région, DIRECCTE, DREAL). Il faut une personne dédiée en lien avec les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS).
  - **Porter la vision française de l'ESS à l'échelle internationale.** La France accueille favorablement la rédaction d'une feuille de route européenne de l'économie sociale et encourage plusieurs points : valorisation de l'ESS dans les règles de concurrence et politiques transverses, le développement de la mesure d'impact et des dispositifs de paiement au résultat, et le développement de nouvelles solutions de financements via le groupe BEI. De plus nous poursuivrons la structuration de l'initiative Pact for Impact.
- **Une passerelle vers les ministères : le plan de relance**
  - **Accompagner les porteurs de projet :** dans les prochains mois, nombre de ministères vont avoir de larges enveloppes budgétaires à dépenser dans les solutions de demain et du terrain. Les structures de l'ESS peuvent ainsi prétendre à plusieurs centaines de millions d'euros, à condition de bien les connecter leur offre et notre demande.
  - **Décaisser :** la relance vise à injecter de l'argent vite dans des projets utiles pour la société et créateurs d'emplois. Le suivi du décaissement des crédits permettra d'adapter les efforts au fil de l'eau et éventuellement de les redéployer sur les actions efficaces. Par leur agilité, les structures ESS peuvent espérer plus.